

LA DOMINATION ESPAGNOLE ET PHILIPPE II



Le roi Philippe, morne, paperassait sans relâche, tout le jour, voire la nuit, et barbouillait papiers et parchemins. A ceux-là il confiait les pensées de son cœur dur. N'aimant nul homme en cette vie, sachant que nul ne l'aimait, voulant porter seul son immense empire, Atlas dolent, il pliait sous le faix. Flegmatique et mélancolique, ses excès de labeur rongeaient son faible corps. Détestant toute face joyeuse, il avait pris en haine nos pays pour leur gaieté; en haine nos marchands pour leur luxe et leur richesse; en haine notre noblesse pour son libre parler, ses franches allures, la fougue sanguine de sa brave jovialité. Il savait, on le lui avait dit, que, longtemps avant que le cardinal de Cusa eût, vers l'an 1380, signalé les abus de l'Église et prêché la nécessité des réformes, la révolte contre le pape et l'Église romaine s'étant manifestée en nos pays sous différentes formes de sectes, était dans toutes les têtes comme l'eau bouillante dans un chaudron fermé.

» Mulet obstiné, il croyait que sa volonté devait peser, comme celle de Dieu, sur l'entier monde; il voulait que nos pays, désaccoutumés d'obéissance, se courbassent sous le joug ancien, sans obtenir nulle réforme. Il voulait sa sainte mère Église catholique, apostolique et romaine, une, entière, universelle, sans modification ni changements, sans nulle autre raison de le vouloir que parce qu'il le voulait, agissant en ceci comme femme déraisonnable, la nuit se démenant sur son lit comme sur une couche d'épines, sans cesse tourmenté par ses pensées.

» — Oui, monsieur saint Philippe, oui, seigneur Dieu, dussé-je faire des Pays-Bas une fesse commune et y jeter tous les habitants, ils reviendront à vous,

mon benoît patron, à vous aussi, madame Vierge Marie, et à vous aussi, messieurs les saints et saintes du paradis.

» Et il tenta de le faire comme il le disait, et ainsi il fut plus romain que le pape et plus catholique que les conciles (1). »

L'un des premiers actes du roi fut de confirmer les édits de son père; ces édits, qu'on appelle les *Placards de Charles-Quint*, « interdisaient la lecture des écrits hérétiques, défendaient d'imprimer des livres sans autorisation, de les vendre ailleurs que dans des villes closes ou privilégiées, de tenir école sans permission des autorités civiles et ecclésiastiques; et après avoir arrêté les progrès des lumières, ils avaient éveillé les plus basses passions en promettant pour récompense aux délateurs la moitié des biens des coupables. »

Le 24 décembre 1558, eut lieu sur la Grand'Place le supplice par le feu de Gilles Verdick d'Hilnersele, coupable de propagande protestante.

C'était l'Inquisition faisant son entrée triomphale dans nos provinces; c'était une juridiction extraordinaire s'établissant à l'encontre des droits et immunités du pays. Les réclamations furent vaines, bien qu'elles eussent pour organe le prince d'Orange, au conseil d'État.

Aussi une sourde irritation couvait-elle dans le peuple; la noblesse même était mécontente de voir le gouvernement aux mains d'étrangers qui encombraient la cour et les conseils de la gouvernante, Marguerite de Parme, tante du roi Philippe.

Quelques jeunes gentilshommes, réunis à Bruxelles, indignés des agissements du roi et de ses conseillers, émus des malheurs qui se préparaient pour leur patrie, signèrent un compromis dont on attribue communément la rédaction à l'un d'eux, Philippe de Marnix, seigneur de Sainte-Aldegonde. A peine l'acte fut-il connu que quatre cents nobles y adhérèrent et qu'il reçut un accueil enthousiaste dans la bourgeoisie et dans le peuple. Cet acte a pris dans l'histoire le nom de *Compromis des nobles*.

Les confédérés y signalaient qu' « un tas de gens estrangiers et nullement affectionnés au salut et prospérité des païs de par-deçà, nonobstant qu'ils n'eussent pas grand soing de la gloire et honneur de Dieu, ne mesmement du bien publicq, ains seullement d'asseoir leur propre ambition et avarice, voire et fut-ce aux despens du Roy et de tous ses subjectz, toutesfois pretextans faucement le grand zele qu'ils ont à l'entretienement de la foy catholicque et de l'union du peuple, ont tant gagné envers Sa Majesté au moïen de leurs belles remonstrances et faulx enseignements, qu'il s'est laissé persuader de voloir contre son serment et l'espérance en laquelle il nous a tousjours entretenus, non seullement en rien

(1) CH. DECOSTER. *La Légende d'Ulenspiegel*.



V. DEBONCKER DEL.

F. DE BIEFVE PEINT. 1845

J. M. L.

LE COMPROMIS DES NOBLES
D'après le tableau de De Biefve (*Musée de Bruxelles*)



adoucir les placarts jà faicts pour le respect de la religion, mais aussy les renforcer davantaige et mesmement nous introduire à toute force l'Inquisition, laquelle est non seulement inique et contraire à toutes loix divines et humaines, surpassant la plus grande barbarie que oncques fust pratiquée entre les tyrans, mais aussy telle qu'elle ne polroit sinon redonder au grand déshonneur du nom de Dieu et à la totale ruine et désolation de tous ces Païs-Bas, d'autant que sous ombre de fausse ypocrisie de quelques-uns, elle anéantiroit tout ordre et toute police, aboliroit toute droicture, affoibliroit du tout l'autorité et vertu des anciennes loix, coustumes et ordonnances, jà de toute ancienneté observées, osteroit toute liberté d'opiner aux Estats du païs; aboliroit tous anciens privilèges, franchises, immunités, rendant non seulement les bourgeois et habitans dudit païs perpétuels et misérables esclaves des inquisiteurs, gens de néant, mais assujettissant mesme les magistrats, officiers et toute la noblesse à la miséricorde de leurs recherches et visitations, et finalement exposeroit tous les fidels subjectz du Roy en evidents et continuels dangers de leurs corps et biens, au moïen de quoy non seulement l'honneur de Dieu et la sainte foy catholique (laquelle eulx prétendent de maintenir) seroit grandement intéressée, mais aussy la majesté du Roy nostre chef seroit amoindrie et lui en grand hazard de perdre tout son Estat, à cause que les trafficques accoustumés cesseroient, les mestiers seroient abandonnés, les garnisons des villes frontières peu assurées, le peuple incité à continuelles seditions; bref, il n'en sçauroit ensuivre sinon une horrible confusion et désordre de toutes choses..... »

C'était une protestation fière et digne, et singulièrement révolutionnaire malgré ses assurances de loyalisme. La souveraineté n'y était plus la chose absolue, idéale; elle n'était que l'une des parties d'un contrat synallagmatique, laquelle ne pouvait exiger de l'autre partie de la fidélité qu'à raison du respect de la convention : en un mot, comme le dit très bien un historien du Brabant, « le Compromis substituait au vieux droit divin, au droit patrimonial du moyen âge, le dogme fatidique de la souveraineté du peuple. »

Dans des réunions qui eurent lieu à Breda et à Hoogstraeten au commencement de l'année 1566, les confédérés résolurent de présenter à la gouvernante une requête rédigée dans l'esprit du Compromis.

Ils se réunirent le 4 avril 1566, à l'hôtel de Culembourg, rue des Petits-Carmes. Ils étaient arrivés la veille à Bruxelles, au nombre de deux cents. Là, dans les jardins du comte Florent de Pallant, eut lieu cette scène émouvante qui constitue une des plus belles pages de notre histoire : « Brederode, tirant de son sein une lettre venue d'Espagne, s'adresse aux confédérés et leur lit quelques lignes où il était dit qu'un nommé Moron, bien connu en Belgique, venait d'être

brûlé vif, — Moron était protestant. Un frémissement d'indignation parcourt l'assemblée, et, profitant de ce moment, Brederode, de sa puissante parole, leur dépeint en traits de flammes les souffrances de ceux qui avaient le malheur de croire autrement que le roi d'Espagne; puis, il exalte la grandeur de l'œuvre des fédérés, et saisissant le pacte couvert de leurs signatures, il le relit avec le comte de Nassau. Cette lecture est interrompue par des hourras d'enthousiasme : les uns brandissent leurs épées, les autres s'embrassent, tous demandent à grands cris la liberté. » (*Précis de l'histoire du Brabant.*)

Ce fut le lendemain que la requête, dont les termes avaient été arrêtés dans la réunion de Hoogstraeten, fut remise à la gouvernante. Les confédérés, au nombre de trois ou quatre cents, se réunirent à l'hôtel de Culembourg; de là, marchant deux à deux, dans un profond silence, ils se rendirent au palais. Brederode remit la supplique à Marguerite de Parme, protestant du respect et du zèle des signataires pour le roi et le bien du pays. Marguerite les accueillit, les larmes aux yeux, et leur promit que le conseil d'État s'occuperait immédiatement de leur demande. En effet, le conseil se réunit aussitôt après; dès le lendemain, la duchesse répondit qu'elle ne pouvait suspendre l'exécution des placards, mais qu'elle avait donné des ordres pour que les effets en fussent considérablement tempérés.

C'est avant la réception au palais que, rapporte la tradition, le comte de Berlaymont, qui était membre du conseil secret et tout dévoué au roi d'Espagne, tint un propos devenu célèbre et tenta de flétrir les confédérés en disant d'eux à la gouvernante : « Eh! comment, madame, Votre Altesse a-t-elle crainte de ces *gueux*? Ils n'ont pas été assez sages pour gouverner leurs maisons; apprendront-ils au roi et à Votre Altesse à gouverner le pays? Par le Dieu vivant! qui croirait mon conseil, leur requête serait apostillée à belles bastonnades, et les ferions descendre les degrés de la cour plus vite que qu'ils ne les ont montés. »

Comme on l'a vu, la gouvernante ne crut pas devoir suivre ce conseil.

Le 6 avril, un grand banquet réunit trois cents confédérés à l'hôtel de Culembourg. Brederode, rappelant le propos du comte de Berlaymont, fit apporter une besace, comme en portaient les pèlerins et les moines mendiants. Il la mit à son cou, fit remplir de vin une grande écuelle de bois et but à la santé des « gueux », déclarant qu'il acceptait cette dénomination comme un titre d'honneur. Tous les convives se levèrent, dans un élan d'enthousiasme, et ils jurèrent de rester fidèles jusqu'à la mort à l'écuelle et à la besace.

« Peu de temps après, dit un chroniqueur de l'époque, la plus grande partie des dictes gueux s'accoustrèrent de couleur gris, tondans leurs barbes fort courtes, laissant, en dessous les narines, longues mourmestacques (moustaches)

à la turquesque, et de là en avant portèrent tous un ordre d'une médaille d'or, où d'un costé estoit emprincte l'effigie de Sa Majesté, avec ces mots : *En tout fidelles au Roy*; et de l'autre costé y avoit deux mains jointes parmi une besace, avec ces mots : *Jusques à porter la besace.* »

Deux ans après, le 15 mai 1568, le duc d'Albe ordonna de raser l'hôtel de Culembourg; l'emplacement en fut sablé et une colonne de marbre y fut élevée portant l'inscription suivante, en latin, en français, en espagnol et en flamand : « Sous le règne de Philippe II, roi catholique d'Espagne, Ferdinand Alvarez de Tolède, duc d'Albe, marquis de Coria, gouvernant les provinces héréditaires des Pays-Bas, la maison de Florent de Pallant, qui était en cette place, a été rasée à cause des conspirations qui y avaient été si souvent faites contre l'Église catholique romaine, contre Sa Majesté et ses provinces, l'an 1568. »

Le conseil communal de Bruxelles, sur la proposition de M. Buls, bourgmestre, a décidé, en 1883, de faire apposer sur la prison des Petits-Carmes — qui occupe l'emplacement de l'hôtel de Culembourg — une plaque en pierre portant une inscription glorifiant l'œuvre des gueux et le courage de ces défenseurs de la liberté de conscience.

Les excès des iconoclastes, qui avaient pillé des églises à Ypres, à Lille, à Anvers, répandirent la terreur dans la bourgeoisie. Cependant, le nombre de ces devastateurs était insignifiant; ils se composaient de la lie du parti calviniste et de gens sans aveu, lesquels avaient trouvé là une occasion de piller et de commettre tous les méfaits. Le protestantisme — qui ne pouvait être rendu responsable de ces méfaits — faisait d'énormes progrès dans le pays et le clergé catholique ne manquait pas de s'en inquiéter. Le roi Philippe partageait ces inquiétudes et il avait fait dire au pape : « Je veux moi-même être l'exécuteur de mes intentions, sans que le péril que je puis courir, ou la ruine de ces provinces, ni celle des autres États qui me restent, puissent m'empêcher d'accomplir ce qu'un prince chrétien et craignant Dieu est tenu de faire pour son service et le maintien de sa foi catholique. »

C'était l'annonce du régime épouvantable qui allait être bientôt imposé à la Belgique.

Le magistrat de Bruxelles, dominé par la crainte de voir se renouveler dans la capitale du Brabant les excès commis à Anvers, avait défendu les prêches dans un rayon d'une lieue autour de la ville. On l'avait vu même, quelques années avant, faire dresser un acte notarié, constatant que les Bruxellois fréquentaient de plus en plus les églises, que leur attachement à la religion était plus grand qu'il n'était cinq ou six ans auparavant, ainsi qu'en pouvaient témoigner les maîtres d'églises et les maîtres des pauvres.

Le gouvernement de Marguerite de Parme, relativement modéré, ne pouvait réaliser les intentions de Philippe; ce fut le duc d'Albe que le roi choisit pour appliquer à nos provinces le régime promis au pape. Il s'agissait de faire rentrer dans le giron romain les populations rebelles et de les y contraindre par la violence, à défaut de la persuasion. Dès le mois d'avril 1567, la religion calviniste fut interdite dans tout le pays, les temples des réformés furent détruits, les



PLAQUE COMMÉMORATIVE DU BANQUET DES GUEUX

gens soupçonnés d'hérésie furent arrêtés et exécutés. La duchesse crut à ce prix empêcher la venue du duc d'Albe; mais le roi lui écrivit qu'il avait ordonné au duc de casser les privilèges, de faire remplir les charges de la magistrature par des officiers royaux, de construire des citadelles, de confisquer les biens, de lever des impôts, et de ne pardonner à aucun des coupables. Le 22 août, le nouveau capitaine général fit son entrée à Bruxelles, et la gouvernante envoya sa démission au roi peu après.

C'était le bourreau, chargé de l'exécution d'une sentence de mort, qui venait

prendre possession de sa victime. Et alors commence cette période de deuil et de souffrance, la plus triste assurément que notre pays eut à traverser. Le premier acte du duc fut l'arrestation des comtes d'Egmont et de Hornes; puis il institua un conseil, dit *Conseil des troubles*, chargé de connaître de tous les excès commis



PHILIPPE II

tant en matière de religion qu'en matière d'État. Ce fut ce conseil que le peuple baptisa du nom de *Conseil de sang*.

Les bourreaux ne purent bientôt plus suffire à leur tâche : les exécutions sommaires se multipliaient; les potences, les échafauds, les bûchers se couvraient de victimes. Sur un simple soupçon, le Conseil de sang envoyait au supplice; des enfants étaient appelés à déposer contre leur père. La folie du meurtre, la férocité du fanatisme enivraient le meurtrier envoyé par Philippe II et les tristes complices

qu'il s'était donnés. Il y avait au-dessus de nos provinces comme un nuage de sang et de fumée.

Le 5 juin 1568, les bourgeois de Bruxelles virent, au point du jour, qu'un échafaud tendu de noir avait été élevé devant la Maison du Roi; vingt-deux



D'EGMONT ET HORNES

enseignes de troupes espagnoles, mèches allumées, étaient rangées sur le Grand Marché. A une fenêtre d'une maison du fond de la place, se trouvait le duc d'Albe. Les comtes d'Egmont et de Hornes, qui étaient détenus à la Maison du Roi, furent amenés sur l'échafaud et décapités, aux cris de joie des soldats espagnols. Le peuple se retira, consterné, mais décidé à la résistance.

Le moment ne se fit pas attendre. Le duc demanda aux états généraux le

vote de contributions extraordinaires, c'est-à-dire le centième denier, une fois payé, sur la valeur des biens, meubles et immeubles de chaque citoyen; le vingtième denier, à chaque aliénation d'immeuble; le dixième, sur les ventes de meubles. Le clergé et la noblesse acquiescèrent, mais les métiers de Bruxelles refusèrent leur consentement. C'était, en effet, ruiner complètement le commerce et l'industrie, déjà gravement compromis.

D'Albe dut surseoir à la levée des impôts. Il essaya alors de les obtenir sous forme de contribution fixe annuelle; les représentants des métiers maintinrent leur résistance. Le duc, irrité, passa outre et donna l'ordre de percevoir.

Alors on vit un admirable spectacle : d'un côté, le tyran espagnol mettant toute sa puissance au service de sa cupidité; de l'autre, toute une population n'ayant que la force d'inertie pour résister à son ennemi. En décembre 1571, le duc somma les détaillants et les marchands de venir à l'hôtel de ville prêter serment de payer le dixième denier, sous peine de voir fermer leurs boutiques. Il n'y en eut que quelques-uns qui se présentèrent et les boutiques restèrent fermées.

Le duc fermait les boucheries, on se nourrissait de poisson; il fermait les brasseries, on se passait de bière. D'Albe fit convoquer les doyens des métiers, afin d'obtenir d'eux la cessation de la résistance : ils refusèrent, et comme le duc les avait fait retenir à l'hôtel de ville, les bourgeois prirent les armes et plus de quatre mille hommes se réunirent sur le Grand Marché. Le duc, exaspéré, menaça d'user de violence pour faire rentrer les mécontents dans l'obéissance. Les Bruxellois répondirent à cette menace en fermant leurs boutiques. Les marchands de draps, les merciers, les fruitiers, les bouchers et les boulangers cessèrent de vendre pour la plupart, et durant trois mois Bruxelles fut une vaste nécropole. Dans les rues bordées de maisons aux volets fermés régnaient le silence et la solitude. Cette protestation muette contre les excès de l'étranger eut le don d'exaspérer souverainement le gouverneur. Il ordonna de payer le dixième, sous peine d'une amende de dix réaux; personne n'obéit. Pendant la semaine de Pâques, les Gantois ayant apporté des saumons à la minque, ne trouvèrent pas d'acheteurs et durent s'en retourner avec leur marchandise.

Le duc, follement irrité, fit saisir dix-sept notables bruxellois et ordonna de les pendre devant leurs maisons, s'ils ne se soumettaient à l'impôt. De nouveau, l'ère des supplices allait recommencer, lorsqu'une nouvelle terrible pour le duc d'Albe vint combler de joie les habitants de Bruxelles : les gueux de mer venaient de prendre La Brielle et d'infliger aux Espagnols un échec sanglant. Le duc d'Albe, que de plus graves soucis appelaient vers le nord, fit trêve à sa lutte



LE DUC D'ALBE
D'après le portrait d'A. Moro (*Musée de Bruxelles*)



contre les Bruxellois, et les dix-sept bourgeois, ainsi que le lieutenant-amman, qui avaient déjà entrevu la mort, furent sauvés.

Le peuple se vengea du duc en le chansonnant et en chantant :

Den eersten dach van April
Verloos duc d'Alba sijnen *bril* (1).

faisant allusion au nom néerlandais de la conquête des gueux.

Le duc fut rappelé peu après en Espagne et don Louis de Requesens, commandeur de Castille, fut désigné pour le remplacer. Ainsi que le dit un historien, le passage désastreux du duc d'Albe n'avait eu d'autre résultat que « d'énerver l'autorité du trône qu'il voulait affermir et d'étendre le feu de la rébellion qu'il voulait étouffer sous les ruines de la liberté ».

Requesens tenta de réparer le mal qu'avait fait son prédécesseur ; mais ce fut en vain : les souffrances avaient été trop fortes et l'irritation était trop grande. Sa mort, survenue en 1576, fut suivie de troubles graves. L'autorité du conseil d'État, chargé momentanément du gouvernement, fut méconnue et ses membres furent jetés en prison. Les états provinciaux prirent en mains le pouvoir, et de toutes parts les soldats espagnols, qui par leurs exactions, leurs crimes et leur arrogance avaient accumulé des haines sans nombre, furent attaqués par les troupes que les états avaient levées à la hâte. Malheureusement, cette hâte fut telle que l'on n'attendit pas les secours que devaient amener les provinces septentrionales, et les milices nationales furent tenues en échec. Les états généraux de toutes les provinces se réunirent à Gand et conclurent un traité d'alliance qui prit le nom de *Pacification de Gand*. Cet acte proclamait l'amnistie générale, la nécessité absolue d' « expulser et tenir hors de ces pays les soldats espagnols et autres étrangers et forains » ; détaillait les mesures d'apaisement qui devaient ramener le calme dans les esprits et la régularité dans l'administration des provinces. L'exercice de la religion protestante était provisoirement toléré en Hollande et en Zélande.

Don Juan d'Autriche venait d'être nommé gouverneur général. Les clauses de la Pacification de Gand avaient été consacrées par un pacte — qu'on appela l'*Union de Bruxelles* — signé le 9 janvier 1577 par les prélats, ecclésiastiques, seigneurs, gentilshommes, magistrats et autres, représentant les états des Pays-Bas.

Le nouveau gouverneur général y adhéra par son *Édit perpétuel*, et le départ des troupes espagnoles fut salué par les malheureuses populations comme une promesse de paix et un soulagement immense.

(1) « Le premier jour d'avril, le duc d'Albe perdit ses lunettes. »

Malheureusement, l'ambition de don Juan ne pouvait se contenter de l'autorité restreinte que ce régime lui laissait et il manœuvra secrètement pour déposséder les conseils nationaux de leur part de souveraineté. Ces intrigues furent dévoilées par des lettres chiffrées que don Juan envoyait au roi et qui furent interceptées et envoyées au prince d'Orange, Guillaume le Taciturne.

Ce fut le renouveau de la guerre civile : don Juan se retirant dans la citadelle de Namur avec ce qui lui restait de soldats ; le prince d'Orange faisant son entrée à Bruxelles et proclamé *ruwaert* du Brabant par les états ; l'archiduc Mathias, frère de l'empereur d'Allemagne, appelé au pouvoir par la noblesse brabançonne d'accord avec le Taciturne ; la défaite des patriotes à Gembloux ; le duc d'Alençon, frère du roi de France, appelé par les provinces wallonnes et pénétrant en Belgique avec des troupes françaises ; enfin, la mort inopinée de don Juan, — tous ces événements se succédant rapidement ou éclatant simultanément constituèrent une période troublée entre toutes. Le pays était à feu et à sang et les promesses de paix qu'avaient semblé apporter la Pacification de Gand et l'Union de Bruxelles se résolurent en fin de compte en une guerre générale sans trêve ni merci.

Bruxelles était resté longtemps fidèle au culte catholique ; mais les idées calvinistes avaient peu à peu gagné le populaire. Le gouverneur de la ville, Olivier Vandentympele — un des officiers les plus estimés du prince d'Orange, — leur était d'ailleurs favorable. Le comte d'Egmont, fils de la victime du duc d'Albe, voulut résister à cette influence ; mais les bourgeois l'expulsèrent de la cité. Les esprits étaient, d'ailleurs, aigris par une longue période de misère, résultat des troubles, par la peste et la dysenterie, qui exercèrent dans Bruxelles de terribles ravages et qui enlevèrent plus de deux mille personnes ; et comme si ce n'était pas assez, une famine vint mettre le comble à tous ces maux. La populace se jeta sur les églises et les pilla. « On rapporte, disent MM. Henne et Wauters, qu'endossant des chasubles et des dalmatiques, les pillards parcoururent les rues, entonnant des chansons obscènes qu'ils accompagnaient de vociférations sacrilèges ; puis, ivres du vin qu'ils avaient bu dans des calices, ils dansaient des rondes. » Le Béguinage, Sainte-Gudule furent particulièrement saccagés ; d'autres églises encore et les hôtels des nobles, partisans de l'Espagne, reçurent la visite des pillards. Plus tard, les esprits se montèrent à tel point qu'on vit les nations, appelées à délibérer, proposer l'abolition de la religion catholique jusqu'au temps où elle serait mise en rapport avec les saintes Écritures. Peu après, parut une proclamation qui défendait l'exercice public de la religion catholique, ordonnait de tenir fermées toutes les églises, sauf celles qui étaient occupées par les calvinistes, et faisait un violent réquisitoire contre le dogme et les rites du culte romain. Ce document accusait les catholiques d'avoir donné

pour de véritables reliques des ossements de chiens, de singes et d'autres animaux, et des morceaux de vieux bois pour la véritable croix du Christ; d'avoir fait croire à des miracles au moyen de supercheries; etc. Les couvents se vidèrent, les catholiques, terrorisés, quittèrent en masse la ville, la discorde se mit même entre les différentes sectes de réformés; on vit plus de deux mille maisons à louer, et l'exode de la population eût été plus fort encore, si le magistrat n'eût mis beaucoup de difficultés à autoriser la sortie de la ville.

Ce fut le 31 août 1580 que fut proclamée, à la bretèche de l'hôtel de ville, la déchéance de Philippe II.

Une autre proclamation, étrangère à la politique, se fit le 13 décembre 1582 : celle de la bulle de Grégoire XIII sur la réforme du calendrier. Le lendemain du 21 décembre fut le 1^{er} janvier 1583 : on appela cette semaine la *semaine aux trois jeudis*.

Mais les Espagnols s'étant emparés du fort de Willebroeck, commandaient l'embouchure du canal et empêchaient les vivres d'arriver à Bruxelles. Une affreuse disette se fit bientôt sentir, et la ville, réduite aux extrémités, traita avec le duc de Parme. La capitulation proclamait l'amnistie, le maintien des privilèges de la commune et le rétablissement du culte catholique. Le roi d'Espagne était réintégré dans tous ses droits, souverainetés, hauteurs et prééminences. Les réformés avaient deux ans pour quitter la ville, s'ils ne voulaient pas rentrer dans le giron de l'Église catholique. Ce fut le signal de grandes fêtes : après le rêve affreux de la tyrannie du duc d'Albe, Bruxelles se débarrassait du cauchemar calviniste. Les boutiques se rouvrirent, on fit des feux de joie, non pour fêter, hélas ! le retour de l'étranger, mais parce que le bourgeois de Bruxelles voyait de nouveau luire l'espérance du rétablissement de la paix, de cette paix à laquelle il aspirait si ardemment après ces longues années de discordes, de massacres, de supplices, de guerres, de famines et d'épidémies, où les destins contraires semblaient avoir associé tous les maux pour leur jeter en pâture cette population si attachée à ses coutumes, à ses habitudes, à ses joies traditionnelles; à la vie rarement mouvementée et confite en bien-être; et accoutumée, sous ses anciens ducs, à faire même ses révolutions de telle façon qu'elles n'affectassent pas d'une façon profonde son existence placide, quiète et matérielle.

La paix ne fut que relative, et pendant près d'un quart de siècle la guerre gronda vers le nord. Les réformés de nos provinces avaient émigré en Hollande, y avaient porté leur industrie et leur activité. Les navires de Hollande et de Zélande fermaient l'Escaut, dont le trafic fut complètement ruiné. Le pays, appauvri, énervé, livré à une sombre et morne résignation, passa ainsi des mains du duc de Parme à celles de l'archiduc Ernest, neveu de Philippe II.

L'archiduc, qui avait fait son entrée à Bruxelles le 30 janvier 1594, succomba le 20 février 1595.

Il fut remplacé par son frère, l'archiduc Albert, à qui le roi Philippe allait donner en mariage sa fille, l'infante Isabelle-Claire-Eugénie. Celle-ci avait pour dot la souveraineté des Pays-Bas et de la Bourgogne. L'acte fut signé le 6 mai 1598.

Ainsi se terminait ce xvi^e siècle, qui dans l'histoire de notre pays apparaît comme une large tache de sang. Ailleurs, il put être le siècle de la Renaissance, du renouveau de l'art, de la littérature, de la science, de toutes les formes de la pensée, une efflorescence généreuse, un retour énergique vers les sources mêmes de l'art, des cultes de la forme, de la beauté, une tentative heureuse de renouer à travers les siècles l'art de demain avec celui d'autrefois. Mais pour nous, comme on l'a écrit déjà, ce siècle fut surtout sinistre. « Les poètes et les artistes que cette période vit naître, les courants nouveaux où elle plongea l'Europe, l'éclat dont elle nous éblouit, tout cela se trouve masqué pour nous par un homme : Philippe II, par une embûche : l'Inquisition. Ce côté douloureux nous cache les côtés merveilleux et consolants. On nous a dit, il est vrai, toutes les splendeurs et les variations de ce xvi^e siècle, on nous a dit tous les noms fameux qui l'ont illustré ; mais, dans notre histoire, la page où cette époque devait apparaître est si bien remplie des récits des pièges et des violences, de la statistique des victimes de Philippe II, qu'elle est pleine. Nos richesses anéanties, nos meilleurs citoyens exterminés, nos libertés détruites, la nation ruinée et décimée, ce sont des faits qui sonnent assez haut pour qu'on n'entende pas les cris de triomphe et les chants que nous envoient les autres peuples. D'autres peuvent examiner ce siècle à la lueur des œuvres de ses grands hommes ; nous ne le voyons, nous, qu'à la lueur du bûcher où furent consumés les franchises, les forces, l'énergie, le commerce, la prospérité belges (1). »

Notre époque a élevé au xvi^e siècle un monument original et d'une conception fort artistique : c'est le square de la place du Petit-Sablon, établi sur les plans de l'architecte Beyaert. Le square reproduit un jardin du xvi^e siècle avec son style particulier, ses dispositions géométriques, tels qu'on en voit dans Vredeman de Vriese. Ces petits ifs taillés, ces lignes régulières donnent à cet enclos l'aspect grave, austère, triste même de cette époque que la religion de Calvin avait teintée de puritanisme. Le square est entouré d'un grillage en fer forgé, interrompu à égale distance par quarante-huit colonnes en pierre bleue, qui supportent chacune une statuette en bronze, représentant une des corporations

(1) CONSIDÉRANT. *Histoire de la Révolution du xvi^e siècle.*



J. MALVAUX

SQUARE DU PETIT-SABLON

bruxelloises. Celle qui représente le métier des Quatre-Couronnés et qui se trouve sur le côté de l'entrée de gauche, à front de la rue de la Régence, est l'œuvre de M. God. Vandenkerkhoven, qui a donné à son personnage les traits de l'architecte, M. Beyaert. Chacune des parties de la grille est d'un dessin différent; elles ont toutes fait l'objet de concours entre les artistes forgerons.

Au fond du square se dressent, sur un piédestal de style ogival, les statues des comtes d'Egmont et de Hornes, par Fraikin. Aux côtés, se détachant sur des niches de verdure, sont placées les statues de marbre blanc de Guillaume le Taciturne, Marnix de Sainte-Aldegonde, Brederode, les trois héros de la lutte pour la liberté de conscience, des peintres De Vriendt et Van Orley, de l'architecte Van Bodeghem, des savants Dodonée, Ortelius et Mercator, et, enfin, du bourgmestre Locquenghien, à qui Bruxelles doit son canal. C'est le Panthéon du XVI^e siècle.

Vésale, cet autre savant du XVI^e siècle, cette gloire nationale, victime aussi de la haine de l'Église pour la science, avait déjà son monument sur la place des Barricades.

Voici la liste des statuettes garnissant le square du Petit-Sablon :

Nation de Notre-Dame

1. Bouchers.
2. Marchands de poisson salé.
3. Légumiers et scieurs.
4. Orfèvres.

Nation de Saint-Gilles

5. Merciers.
6. Graissiers.
7. Bateliers.
8. Plombiers.
9. Marchands de poisson frais.
10. Fruitiers.

Nation de Saint-Laurent

11. Drapiers ou tisserands en laine.
12. Blanchisseurs.
13. Foulons, chapeliers et brandwiniers.
14. Tisserands en lin et marchands de lin.
15. Tapissiers.

Nation de Saint-Géry

16. Tailleurs.
17. Marchands de drap en détail et chaussetiers.
18. Brodeurs et pelletiers.

19. Fripiers.
20. Barbiers et chirurgiens.

Nation de Saint-Jean

21. Forgerons.
22. Tuiliers et chaudronniers.
23. Couteliers.
24. Serruriers et horlogers.
25. Batteurs d'or, peintres et vitriers.
26. Selliers et carrossiers.
27. Tourneurs de chaises, plafonneurs, couvreurs en chaume, vanniers.

Nation de Saint-Christophe

28. Teinturiers.
29. Tondeurs de draps.
30. Passementiers.
31. Fabricants de chaises d'Espagne et perruquiers.

Nation de Saint-Jacques

32. Boulangers.
33. Merciers.
34. Brasseurs.
35. Tonneliers.
36. Ébénistes.

37. Couvresseurs en tuiles.
38. Marchands de vin.

Nation de Saint-Pierre

39. Gantiers.
40. Tanneurs.
41. Ceinturonniers.
42. Cordonniers.
43. Savetiers.

Nation de Saint-Nicolas

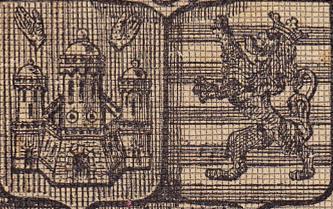
44. Armuriers et fourbisseurs.
45. Doreurs.
46. Archebusiers.
47. Métier des Quatre-Couronnés, c'est-à-dire :
 maçons, tailleurs de pierre, sculpteurs,
 ardoisiers.
48. Charpentiers.

Cette époque, au milieu de désastres sans nombre, vit surgir des lutteurs, des artistes et des savants, appelés à glorifier leur pays. L'idée de leur constituer une garde d'honneur de ce qui symbolise si bien les institutions nationales du temps — les corporations des métiers, — est heureuse à tous les points de vue. Elle donne à la silhouette générale de ce cadre un caractère original, et ajoute une signification pleine de grandeur à la pensée qui a présidé à l'édification de ce véritable monument.

C'est le peuple, dans son institution la plus démocratique de l'époque, entourant, comme pour un suprême hommage, les penseurs et les hommes d'action qui marquèrent, en Belgique, ce lever de soleil qui s'appelle la Renaissance.



L'UNION FAIT LA FORCE



COLLECTION NATIONALE

A. MABILLE

BRUXELLES

COMMUNAL ET PITTORESQUE

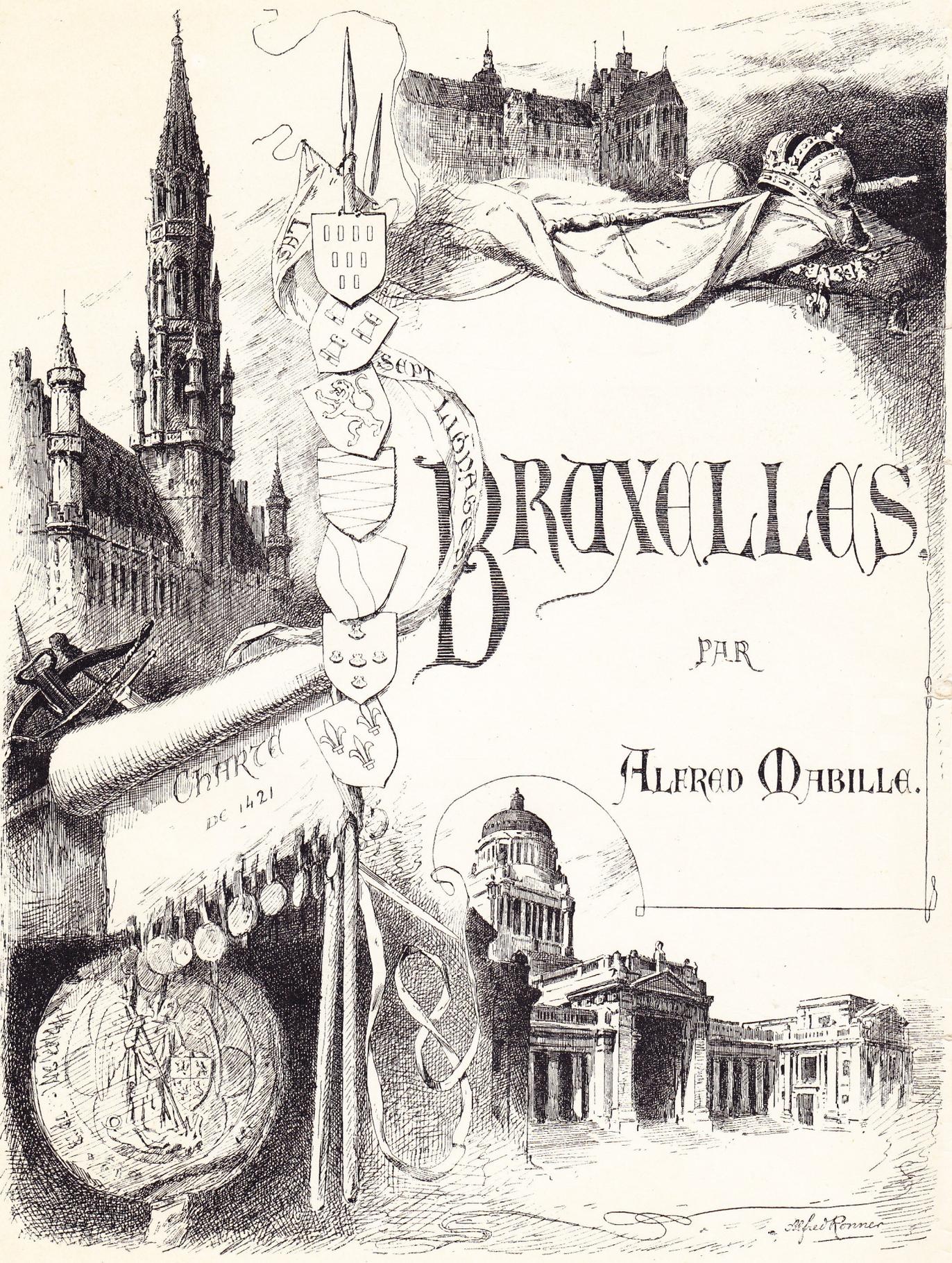
PHOTOGRAPHIES DE MALVAUX
ET NOMBREUSES GRAVURES

NOUVELLE ÉDITION

J. LEBÈGUE & C^{IE}, ÉDITEURS
BRUXELLES



Mindel 6.11



B R O X E L L O S

PAR

ALFRED DABILLA.

Alfred Renner

TABLE DES MATIÈRES

| | PAGES |
|--|-------|
| I. — Histoire de revenants | 1 |
| II. — Dans la première enceinte | 6 |
| III. — Bruxelles au xiv ^{me} siècle | 28 |
| IV. — L'hôtel de ville. Les métiers et la maison de Bourgogne | 40 |
| V. — La maison d'Autriche. Philippe le Beau et Charles- Quint | 55 |
| VI. — La domination espagnole et Philippe II | 67 |
| VII. — Le xvii ^{me} siècle. Albert et Isabelle. Le bombar- dement | 86 |
| VIII. — Le xviii ^{me} siècle. Le quartier du Parc. La Révo- lution brabançonne | 99 |
| IX. — De 1792 à 1830 | 119 |
| X. — Bruxelles transformé. L'œuvre de De Brouckere et d'Anspach | 139 |
| Dernier coup d'œil | 154 |